Collège de Pian sur Garonne
1, Lalieyre nord
BP 70015
33490 Saint Macaire

PROJET D'ETABLISSEMENT

2011-2016

<u>Introduction</u> :

Le Projet est au cœur de l'ensemble des fonctionnements du collège. Il s'inscrit dans la continuité des projets précédents, dont il reprend la plupart des indicateurs, et conserve les analyses globales. Les trois axes prioritaires, qui intègrent naturellement le projet EPS et le Projet de Vie Scolaire au sens large sont les suivants :

- Élever le niveau de formation de tous les élèves
- Ouverture Culturelle
- Éducation à la Responsabilité.

Chacun de ces axes recouvre des domaines partagés qui seront présentés de façon autonome en transition entre chacun d'entre eux, selon le schéma suivant :

PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE DE PIAN-SUR-GARONNE

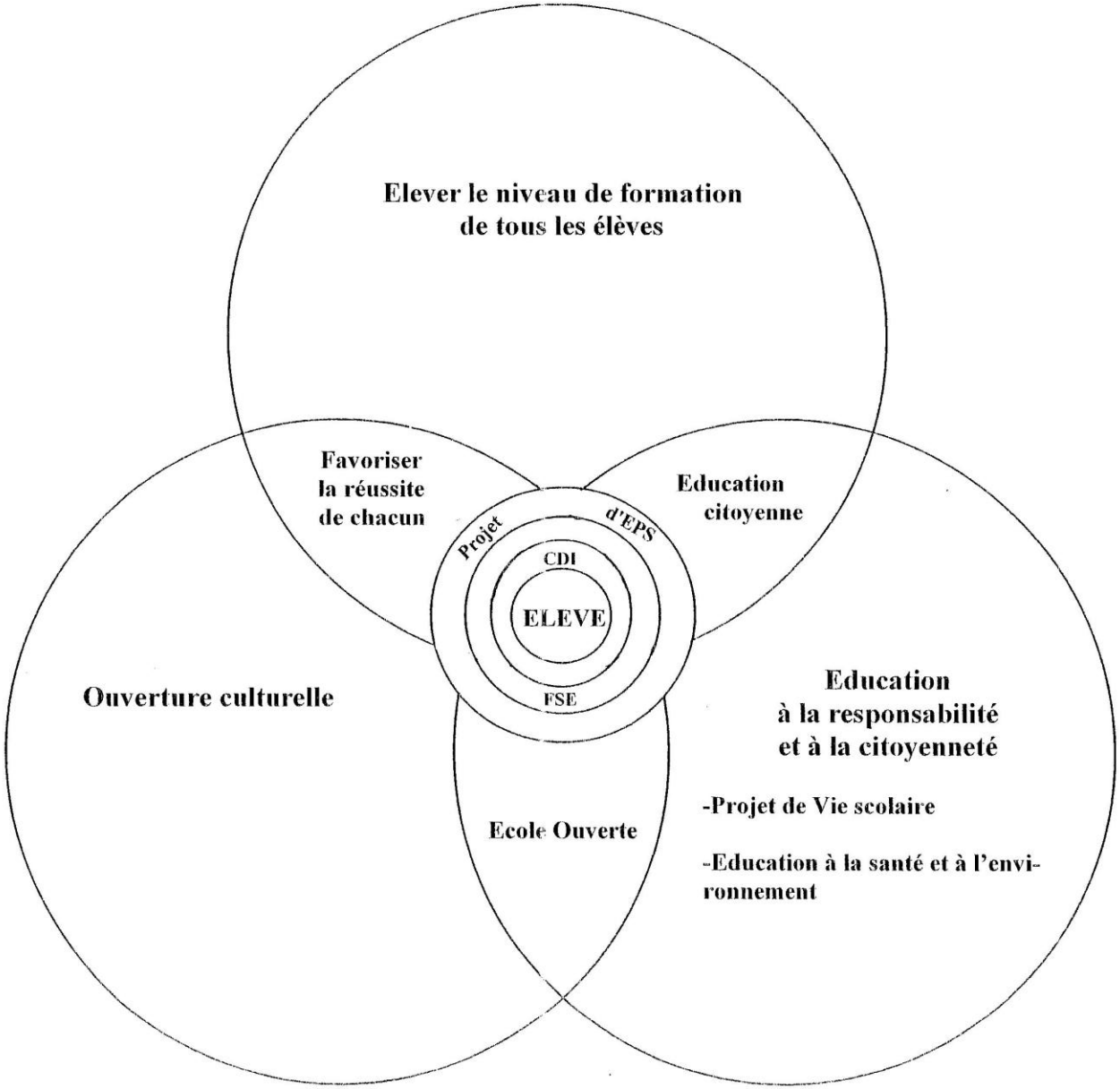

Collège de Pian sur Garonne
1, Lalieyre nord
BP 70015
33490 Saint Macaire

Indicateurs

2011-2015

ORIENTATION

6ème

TAUX DE REDOUBLEMENTS

Taux de redoublements	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Collège	**16.7**	**13.3**	**7.3**	**8.1**	**0**	**0**	**0.7**
ZAP	7.7	7.7					
Gironde	6	6.7	5.5	4.4	3.9	4.6	2.9
Académie	7.3	6.9	7.3	5.7	5.2	4.6	4.2
France			6.5	5.7	4.7	4.3	3.8

ORIENTATION

5ème

TAUX DE REDOUBLEMENTS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb. d'élèves	95						
Taux de redoublements	**9.7**		**1.1**	**8.8**	2.4	0	4.5
ZAP							
Gironde			3	2.6	2.6	2.1	1.9
Académie			3.7	3.3	3	2.6	2.6
France			3.5	3	2.6	2.5	2.2

ORIENTATION

4ème

TAUX DE REDOUBLEMENTS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb. d'élèves	89	79					
Taux de redoublements	**3,4**	**11.4**	**1.3**	**0**	**1.5**	**0**	**3.3**
ZAP	5,8	4.9					
Gironde	5.4	6.4	5.3	4.3	4	3.6	3.1
Académie	6.5	7	6.4	5.3	4.9	4.4	4.1
France			6	5	4.4	4.1	3.6

ORIENTATION

3ème

TAUX DE REDOUBLEMENTS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb. d'élèves	87	83					
Taux de redoublements	**4,6**	**3.6**	**2.8**	**4.6**	**2.7**	**4.3**	**2.7**
ZAP	4.5	4.6					
Gironde	4.6	4.7	6.1	5.8	5.5	5.2	5
Académie	5.4	5.4	6.8	6.2	5.7	5.5	5.7
France			6.1	5.8	5.4	5	4.8

AUTRES ORIENTATIONS

Taux de passage de 3ème en 2nde GT	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Collège	56.3	61.4	59.1	53.8	58.9	59.4	61.3
ZAP		56.6					
Gironde		61.7	56.6	57	58	59.8	60.1
Académie		61.2	54.9	55.2	56	57.4	57.6
France			55.3	55.7	56.2	58	58.4

Taux de passage de 3ème en 2nde Professionnelle	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Collège	34.5	32.5	14	26.1	23.2	15.9	25.3
ZAP		37.3					
Gironde		33.6	21.5	21.6	20.8	19.2	19.7
Académie		32.4	22.1	22.4	21.7	20.1	19.9
France			22.1	22.2	21.8	20.2	20.5

Le taux de redoublement est maintenant conforme aux moyennes locales.
Une proportion élevée et croissante de nos élèves est affectée en seconde générale et technologique, le choix de la voie professionnelle est moins régulier.

Nombre de boursiers :

Nombre de boursiers	Taux 1	Taux 2	Taux 3	Total	nombre élèves*	% d'élèves boursiers
Rentrée 2000	34	37	15	86	375	22,9
Rentrée 2001	38	22	17	77	397	19,4
Rentrée 2002	36	16	25	77	385	20,0
Rentrée 2003	33	17	26	76	358	21,2
Rentrée 2004	57	20	17	94	318	29,5
Rentrée 2005	53	26	19	98	319	30,7
Rentrée 2006	55	31	20	106	314	33.7
Rentrée 2007	48	29	34	111	319	34.8
Rentrée 2008	49	31	29	109	330	33.03
Rentrée 2009	61	29	24	114	388	29.4
Rentrée 2010	70	26	35	131	429	30.53

Nombre de demi-pensionnaires :

	Nombre de Demi-pensionnaires	Proportion
Rentrée 2000	338	90%
Rentrée 2001	320	81%
Rentrée 2002	313	81%
Rentrée 2003	298	83%
Rentrée 2004	288	91%
Rentrée 2005	276	87%
Rentrée 2006	277	87%
Rentrée 2007	291	92%
Rentrée 2008	307	93%
Rentrée 2009	363	94%
Rentrée 2010	429	92%

SYNTHESE DU TABLEAU DE BORD

Une des particularités de l'établissement est liée à son recrutement sur 11 communes, avec des écoles primaires rurales dont l'écart en effectifs peut être important. L'adaptation est de ce fait parfois plus difficile.

L'augmentation régulière des effectifs semble pérenne et devrait entrainer un changement de catégorie d'établissement et surtout des contraintes matérielles et organisationnelles.

Le profil social de nos familles, malgré l'apport important lié aux nouveaux lotissements, reste caractérisé par un certain déficit éducatif parfois, le manque d'ambition. Les Fédérations de Parents d'élèves sont actives et impliquées. Les liens avec les associations locales, la Communauté de communes ou la commune de Langon se sont enrichies et étoffés, ce travail devra être poursuivi.

Tous les aspects pédagogiques, cognitifs, éducatifs doivent être développés. La construction progressive d'une personnalité harmonieuse et riche impose de grands efforts sur les volets de la citoyenneté, de la santé et de l'ouverture culturelle.

Les premiers niveaux ne sont plus marqués par des taux de redoublements et de sorties en cours de scolarité importants. Ils ont diminué par une préconisation plus pertinente du redoublement grâce à une analyse des quelques réussites sur l'ensemble du collège, et par la remotivation que l'on peut attendre des nombreux dispositifs utilisés : I.D.D., *de l'alternance*, et des approches de l'entreprise et des lycées professionnels, en lien avec les dispositifs Observatoire Espace Projet et Mission Générale d'Insertion, ou même des nombreux projets.

Les indicateurs du niveau troisième sont ensuite très satisfaisants, tant au D.N.B. que pour l'orientation vers les secondes générales ou technologiques où nos élèves réussissent bien.

Un accompagnement lourd, personnalisé, de cinq ou six élèves en difficulté et de leur famille, par niveau, peut permettre d'améliorer l'ensemble des performances de l'établissement.

Le renouvellement important des équipes enseignantes oblige la mise en œuvre d'un travail de cohésion et d'intégration, qui devrait être facilité par la culture de projet déjà largement initié.

Collège de Pian sur Garonne
1, Lalieyre nord
BP 70015
33490 LE PIAN-SUR-GARONNE

Grands Axes et Proposition d'Actions

2011-2016

ÉLEVER LE NIVEAU DE FORMATION DE TOUS LES ÉLÈVES

FAVORISER LA RÉUSSITE DE CHACUN

BUT :

- Amener chaque élève, selon ses aptitudes et ses efforts, au plus haut niveau de formation et l'engager, à sa sortie du collège, dans une voie de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.
- Tirer parti de l'évaluation du socle de compétences faite en primaire pour faciliter la réussite de chacun en fonction de ses capacités.
- Proposer des orientations correspondant au pôle d'excellence de chacun pour permettre à l'élève de s'épanouir pleinement.
- Offrir le panel le plus large de possibilités d'orientation à travers une information à l'orientation dans le cadre de l'alternance, de l'OEP ou de l'Option Découverte Professionnelle 3 heures.

INDICATEURS :

- La diminution des taux de redoublement et des sorties en cours de scolarité seront des indicateurs d'une évolution favorable.
- Le taux de réussite au Brevet, au Certificat de Formation Générale, au B2I, à l'ASSR, au PSC1
- La pérennisation de l'alternance (nombre de stagiaires, nombre d'heures de stage, modification du choix d'orientation) et de l'ODP.

OBJECTIFS	ACTIONS
► organiser le suivi des élèves entre le primaire et le collège :	- organiser des prises en charge d'élèves de 6ème et de 5ème par des Professeurs des écoles du secteur, et des enseignants de l'établissement en Mathématiques, Français, Anglais et un Assistant Pédagogique. - améliorer la liaison primaire-collège en partageant les échanges construits dans l'atelier précédent - participation des enseignants du primaire à l'accompagnement éducatif - favoriser la découverte de l'occitan pour le choix de l'option
► faciliter l'adaptation à l'entrée du collège :	- rencontrer les futurs 6ème en juin, accueil par des élèves pour créer un véritable échange. - construire des modalités d'accueil des futurs 6ème pendant l'école ouverte avec les 6ème de l'année - recevoir les familles en juin de l'année précédente.et leur distribuer un document d'accueil « comment aider mon enfant » - réunion parents-professeurs de 6ème : présentation générale par le PP , puis de chaque enseignant, élaboration d'un document d'accueil distribué aux parents « comment aider mon enfant »
►améliorer la liaison avec les familles	-réunion parents-professeurs de tous les niveaux : rencontre préparée sur RV -expliciter les compétences essentielles mises en jeu - bâtir un programme d'aide individuelle et collective
► aider les élèves en difficulté :	- Partager le travail effectué dans le primaire sur le LPC - valoriser l'oral dans toutes les disciplines, pour la présentation du stage en entreprise de 3ème ou l'histoire des arts. - favoriser le tutorat élève/élève et élève/adulte. - utiliser les Itinéraires de

Découverte comme un outil de réussite.
- pérenniser l'option découverte professionnelle.
- développer l'usage des T.I.C.E et permettre à chacun d'obtenir le B2I.
- développer la formation continue sur ce thème.
- sensibiliser les parents aux problèmes de travail, d'assiduité, de comportement et d'orientation
-organiser des rencontres entre les professeurs de chaque cycle.
-développer la formation continue sue ce thème(stage ZAP)
- proposer des espaces d'expression des talents individuels, projets artistiques, scientifiques et culturels : chorale, groupe instrumental, atelier soliste, atelier photo, cross du collège, activités du F.S.E, atelier artistique, atelier scientifique...

► préparer l'orientation :

- bâtir un programme d'éducation à l'orientation dès la 6ème
- encourager la formation continue sur ce thème (stage de ZAP)
- demander des stages d'équipes
-lutter contre l'échec scolaire et favoriser l'accès à une qualification
- pérenniser l'alternance, le travail avec l'Observatoire Espace Projet et les collaborations avec la MGI dans le cadre de la prévention des ruptures scolaires

- faire connaître ces voies de réussite.
- développer le goût pour le raisonnement logique, l'observation et l'expérimentation.
- maîtriser l'outil informatique (B2I.),
-accompagner enseignants et élèves en développant l'accès aux outils multimédia et la formation interne

► favoriser l'épanouissement individuel :

- participer à l'ouverture culturelle et civilisationnelle

	- en proposant de découvrir pays ou activité en séjour autonome encadré par une équipe enseignante volontaire
► développer le choix des voies scientifiques et technologiques :	- en favorisant l'inscription à des activités volontaires type atelier scientifique, atelier d'Initiation à l'aéronautique, ou découverte des filières scientifiques par la rencontre avec des professionnels et des étudiants…
►inscrire la classe bilangue dans un projet global d'amélioration de l'apprentissage des langues	- relancer la motivation, l'intérêt et la réussite des élèves avec un assistant étranger, plus proche en âge - favoriser le soutien en Anglais pour les classes de 6ème -favoriser le partenariat avec des collèges en Angleterre et / ou en Allemagne et / ou en Espagne -faire intervenir un /des professionnel(s) pour expliquer l'importance de l'anglais

ÉDUCATION CITOYENNE

Elle participe à l'élévation du niveau de formation de tous les élèves, tout en étant un aspect indispensable de l'éducation à la responsabilité.

BUT : S'approprier et respecter les règles de vie communes et prendre conscience des droits et devoirs de chacun**.**
INDICATEURS : Évolution des sanctions et punitions au niveau du comportement des élèves sur l'année

OBJECTIFS	ACTIONS
► s'approprier les règles de vie commune :	- faire comprendre et respecter le règlement intérieur.
► gérer les élèves difficiles et lutter contre la violence :	- débattre en heure de vie de classe. - utiliser le protocole des sanctions - utiliser le contrat d'accueil. - utiliser le contrat de maintien. - favoriser l'écoute et la communication. - amener les services extérieurs à un véritable partenariat.
► renforcer la cohésion des classes et l'appartenance au collège :	- utiliser l'heure de vie de classe - organiser le cross du collège en en faisant en événement d'identification fort. - organiser l'accueil des 6èmes. - participer à l'UNSS et au raid es collèges - appliquer dans la mesure du possible des travaux d'intérêt collectif après des dégradations des locaux ou de matériel.
► Donner des espaces d'expression de l'autonomie :	- réunir le conseil de délégués élèves. - autoriser une étude en autonomie (3èmes). - participer au Conseil Général Jeunes du Conseil Général et mieux faire comprendre la démocratie. - favoriser la participation aux activités du FSE.
► éduquer aux médias :	- participer à l'opération « Collège

	au Cinéma ». - développer la lecture critique des médias. - participer à la semaine de la presse. -élaborer un journal avec les élèves - maîtriser l'outil informatique (B.I.I.).
► éduquer au développement durable	- faire projet Agenda 21 - développer l'écocitoyenneté
► faire connaître les institutions :	- pérenniser la semaine de la prévention et de la santé (faire intervenir des gendarmes, des membres de l'institution, judiciaire, divers organismes - former au comportement face à l'accident (4èmes), informer sur les causes des accidents (3èmes)…
► éveiller à la solidarité :	- sensibiliser au quotidien. - participer à des actions en partenariat avec des organisations humanitaires -participer à des manifestations en fonction de l'actualité et des liens avec le secteur associatifs ou les collectivités locales partenaires
► lutter contre les discriminations :	- les repérer, en faire prendre conscience, faire évoluer les représentations
► éduquer à la sécurité (dont sécurité routière) :	- former aux gestes de premier secours l'ensemble de nos élèves. - former à la sécurité dans les transports scolaires. - organiser les ASSR. - organiser le passage du BSR (élèves volontaires). - sécuriser les abords du collège. - séjour au ski

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

● Toutes les actions quotidiennes participent à l'éducation citoyenne.
● Elles veilleront à impliquer toutes les catégories d'usagers (parents, élus, associations…).
● Elles envisageront la formation des acteurs.
● Elles seront diffusées par une communication interne et externe à développer.

ÉDUCATION A LA RESPONSABILITÉ

PROJET DE VIE SCOLAIRE (synthèse)

BUT : *Permettre une vie collective harmonieuse qui favorise l'épanouissement personnel de chacun*

- - - - -

Le projet Vie Scolaire tend vers quatre objectifs essentiels :
. optimiser les conditions de travail des élèves (aménagement des espaces et accompagnement)
. porter notre attention sur le bien-être physique et psychologique de tout un chacun
. favoriser la mise en place d'un sentiment d'appartenance au groupe social que constitue le collège (par le partage dans le travail, la culture, les loisirs, le fonctionnement, …)
. mettre en place des actions de sensibilisation aux autres et à leur monde.

FAVORISER LA PARTICIPATION DES ELEVES AU FONCTIONNEMENT DU COLLEGE :

D'autres modes de prises de responsabilité peuvent être envisagés, qui concerneraient à tour de rôle tous les élèves, y compris les délégués : valoriser toutes les fonctions et tâches, éduquer au savoir-vivre et à certains savoir-faire.
Le collège peut et doit développer le goût de l'effort, du travail bien fait, l'investissement personnel et l'engagement personnel au bénéfice du groupe, tant au niveau de la classe qu'à celui de l'établissement.
Ceci nécessite bien entendu une forte cohésion des adultes. Une réelle responsabilisation des élèves doit être recherchée (idée que leur rôle dans tel ou tel domaine est important pour le bon fonctionnement du collège) : rendre compte du travail fait, repérage des difficultés rencontrées, aide à la recherche de remédiations et à leur mise en application.

VALORISER LES ESPACES ET LES TEMPS DE TRAVAIL :

Notre objectif serait de donner aux espaces vie scolaire, l'attractivité d'espaces de travail, dans et hors cours, par un accompagnement et des locaux mieux adaptés.

NE PAS NEGLIGER LES ESPACES ET LES TEMPS DE DETENTE :

L'influence de la qualité de ces temps de détente est essentielle. Il serait souhaitable qu'un groupe de travail prenne en charge l'organisation de la réflexion sur ce sujet, de la mise en place à l'analyse des effets de ces aménagements sur le climat de l'établissement.
Encadrement des activités : sous la responsabilité des adultes, l'implication des élèves serait soumise à des principes et des conditions expliqués et contractualisés.
Pour les élèves, participer à l'encadrement d'activités doit être l'occasion de mesurer leur aptitude à prendre ou non des responsabilités, en analysant avec les adultes leurs erreurs et dérapages (ceux-ci n'étant pas exclus bien entendu puisque les jeunes sont en situation d'apprentissage). Aussi, tout engagement dans une quelconque prise de responsabilité doit faire l'objet d'un réel contrat.
La prise de responsabilité pourrait être proposée de manière privilégiée aux élèves de 3e comme une préparation au passage en lycée, où une réelle capacité d'autonomie et de prise de distance par rapport à toutes sortes de sollicitations est attendue.
La mise en place de ce fonctionnement pourrait être l'occasion d'ouvrir la structure associative du Foyer, y compris dans la participation à l'encadrement des activités : partenaires compétents extérieurs, mais également des parents volontaires et disponibles, des personnels détachés par une autre association. Le bilan des activités du Foyer et des attentes des élèves et des familles devrait nous permettre de répondre aux attentes des adolescents de manière plus

individualisée (s'appuyer sur les compétences), éducative (prise de responsabilité contractualisée), tendant au renforcement de l'estime de soi (valorisation des compétences).

UN ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS DE TOUS LES INSTANTS

Des outils au service d'objectifs éducatifs

Axes de travail prioritaires :- organisation et utilisation rigoureuse des outils vie scolaire
- renforcement de la coopération "école-famille".

Encadrement et accompagnement au quotidien, une mobilisation collective à perfectionner.

Le règlement intérieur, punitions et sanctions :

Analyser les manquements graves au R.I. ou répétés dans le cadre d'une "cellule de veille", en corrélant ces incidents aux données scolaires, sociales, personnelles, etc…

Définir un système cohérent de punition, sans déroger. Prévoir au R.I. : le cas de l'exclusion ponctuelle de cours, ainsi que la suite à donner après un certain nombre de punitions.

Suivi individuel des élèves :

1) rencontre hebdomadaire Professeur Principal-Conseillère Principale d'Education, au moins sur 1er trimestre

2) rencontre à chaque ½ trimestre entre PP, Chef d'établissement et CPE. Envoi d'un courrier aux familles, signé par le chef d'établissement, avec éventuelle demande de rendez-vous PP et/ou CPE, Chef d'établissement.

Suivi collectif de la classe :

Outils identiques auxquels peuvent s'ajouter trois temps importants minimum, en HVC de préférence et en co-animation avec PP :

1) accueil, bilan de rentrée

2) après chaque conseil de classe, explicitation du bulletin, élaboration d'une fiche conseil

3) à ½ trimestre, bilan des conseils donnés.

Suivi collectif niveau collège :

Équipe vie scolaire mobilisée sur objectif essentiel : relever le moindre incident, observer les attitudes individuelles et phénomènes de groupe et intervenir et rendre compte aux autres membres de l'équipe, dont la CPE. Insister sur la cohésion du groupe adulte.

Le suivi individuel est en tout cas largement enrichi d'informations émanant d'un regard sur les comportements repérés en groupe. Il apparaît ainsi que trois axes de prise en charge collective peuvent se dégager : en 6e et 5e, la socialisation et le goût de l'effort, du travail bien fait (école encore valorisée) ; en 5e et 4e, l'estime de soi et la connaissance de soi (diminution de l'intérêt scolaire associé à des "doutes" identitaires) ; en 4e et 3e, projection dans l'avenir personnel et professionnel, multiplication des offres de prise de responsabilité.

Les HVC ou des ateliers par petits groupes peuvent être utilisés pour travailler sur ces contenus, qui prennent en compte les doutes, questionnements propres à l'adolescent au fur et à mesure de son évolution, de la perception qu'il a de lui-même, des autres et du monde (voir Prévention et citoyenneté).

L'engagement de l'adolescent dans un projet personnel

L'éducation à l'orientation doit permettre aux adolescents de questionner leurs centres d'intérêt, leurs passions, de les mobiliser sur le travail scolaire, d'aiguiser leur curiosité quant à la diversité des métiers.

Les apprentissages civiques, représentation et prise de responsabilité

L'objectif étant de **multiplier les possibilités de prise de responsabilité** tout en déchargeant les délégués de classe de certaines tâches qui, réglementairement, ne leur sont pas nécessairement attribuées.

Le rôle des délégués titulaires et suppléants, avec l'accompagnement du professeur principal et de la conseillère d'éducation, est essentiellement **axé** sur la **Vie de la Classe :**
- représentation de tous les élèves de la classe dans toutes les instances où siègent les délégués de classe, conseil de classe et commission de comportement en particulier
- attention portée à l'égard des élèves quant aux difficultés scolaires et/ou personnelles qu'ils pourraient rencontrer
- participation à la construction d'un climat de classe favorable au travail et à l'épanouissement personnel
- recherche, mise en œuvre et animation d'actions concernant la classe ou plus largement le collège.

Délégués de classe et au Conseil d'Administration

Sensibilisation, élection et formation des délégués de classe et au conseil d'administration :
- sensibilisation dans chaque classe par les professeurs principaux et les professeurs d'éducation civique avant le vote
- sensibilisation au niveau du collège par un affichage type "campagne électorale" dans le hall
- élection accompagnée des professeurs principaux
- élection des représentants au Conseil d'Administration, dépôt des candidatures et professions de foi auprès du secrétariat. L'élection se déroule avec un isoloir et une urne. De même pour les élections du Conseil Général Jeunes.

Principe de la formation : contenu à différencier selon les niveaux afin d'éviter la répétition et l'ennui.

Proposition de contenu minimum :
Utiliser les connaissances des plus anciens (même s'ils n'ont pas été délégués) pour :
- définir et s'entendre sur le rôle du délégué au conseil de classe (CC)
- construire des documents de consultation de la classe, de synthèse et de prise de notes lors des réunions et du CC (reprendre en les améliorant les outils créés l'an passé)
- transmettre des informations importantes et rendre compte des réunions.

Proposition de programmation des actions de formation pour les titulaires et les suppléants :

Formation spécifique pour les délégués au Conseil d'Administration.

ÉDUCATION A LA SANTÉ

BUT : développer une attitude responsable vis-à-vis de sa propre santé

INDICATEURS : fréquentation de l'infirmerie et suivi du nombre d'élèves en surpoids
Taux de participation au Cross

OBJECTIFS	ACTIONS
►développer une culture de la santé :	- souligner les éléments des programmes (S.V.T., E.P.S. …) et des activités de l'Association Sportive qui construisent cette culture. - développer des cycles spécifiques : endurance et « cross des vignes », natation, séjour au ski. - compléter les éléments de programmes par des interventions extérieures : planning familial, éducation à la sexualité... - découvrir les métiers liés à la santé
► rendre plus efficaces les actions de prévention :	-organiser une semaine de prévention avec des actions en direction de chaque niveau - mise en place d'une cellule de veille et de prévention - faire un travail spécifique autour de l'hygiène corporelle en particulier douches après les séances d'EPS - lutte contre les conduites Addictives (alcool, tabac et autres drogues)
► construire un plan de sensibilisation à la nutrition : « nutriments-nutrition-bien-être ».	-redonner sa place au petit déjeuner dans l'équilibre alimentaire - augmenter la prise de calcium chez les adolescents et pré adolescents - diminuer la consommation des produits gras et sucrés - augmenter l'apport de fruits : confection de jus de fruits frais de saison - contribuer à l'éducation au goût - favoriser la diversité alimentaire pour promouvoir la santé

- organiser un petit déjeuner d’accueil des élèves de 6ème à la rentrée incluant une éducation nutritionnelle avec l'infirmière
- réaliser une plaquette d’information « petit déjeuner » et des affiches de sensibilisation avec les élèves

OUVERTURE CULTURELLE

BUT : éveiller la curiosité des élèves pour les arts, les cultures étrangères et locales, au delà des préjugés.

CONSTAT ET OBJECTIF

1) Socialement

➔ la répartition de l'ensemble des catégories socio-professionnelles des familles est assez fortement marquée par les catégories défavorisées

➔Méconnaissance de la culture

➔Situation géographique : milieu rural et cet éloignement ne facilite pas la rencontre avec les faits culturels

➔Une inégalité par rapport au primaire, en effet les établissements d'origine n'ont pas les mêmes pratiques par rapport à la découverte de la culture

2) Pédagogiquement

➔Faciliter la pluridisciplinarité pour susciter la motivation des élèves.

➔Montrer l'intérêt des faits culturels.

➔Favoriser la réussite de chacun.

INDICATEURS

➔Nombre d'élèves participant aux activités péri-éducatives et leur Catégorie Socio Professionnelle

➔Nombre de livres empruntés chaque année par niveau et impact des actions autour du livre.

OBJECTIFS	ACTIONS
➢ diversifier les rencontres avec le fait culturel :	- engager tous les niveaux dans l'opération « collège au cinéma ». - encourager la visite d'expositions, la participation à des concerts et à des représentations théâtrales, parcours lyrique. - soutenir les projets de classe à projet artistique. - accompagner les programmes par une recherche documentaire(C.D.I.). -favoriser le partenariat avec des associations culturelles : itinéraire culturel en partenariat avec les Carmes (Langon), découverte de métiers du spectacle
➢ encourager les pratiques artistiques :	- poursuivre les actions avec la chorale - découvrir la pratique photographique au sein de l'atelier artistique -poursuivre les actions péri-éducatives du foyer
➢ valoriser le patrimoine local en s'appuyant notamment sur le Projet Ecole Ouverte	- découvrir l'environnement culturel du collège (Malagar, Saint Macaire …). -ancrer l 'enseignement de l'occitan en faisant découvrir l'option aux CM2.

➢ ouvrir aux autres cultures	- organiser des voyages à l'étranger. - échanger avec des jeunes européens (en continuant à améliorer l'équipement Informatique, en l'utilisant mieux) - organiser des semaines à thème avec les intervenants locaux (nutritionniste, animations Cap sciences …). -développer l'accès à la littérature étrangère (roman, théâtre) - équiper les salles de langue de matériel favorisant le développement de la pratique de l'oral et l'interactivité en s'appuyant sur la classe bilangue , l'assistant étranger, … -encourager l'accès à la culture physique sportive et artistique
➢ favoriser l'accès aux livres et aux manuels (papier et numérique)	- inciter à la lecture et développer le sens critique afin de permettre la réussite de l'élève (club lecture, expositions, participation au prix des incorruptibles, rencontres d'auteurs…) - encourager l'accès à la littérature étrangère (roman, théâtre)
➢ favoriser l'usage des TICE comme outil d'accès à la culture	-recherche documentaire dans le cadre des IDD, exposés, préparation des voyages à l'étranger...

ECOLE OUVERTE (synthèse du projet)

Le projet Ecole Ouverte a été déposé fin 2005, les premiers élèves ont été accueillis aux vacances de février 2006, il participe depuis aux grands axes du projet d'établissement.

Les objectifs généraux sont :

- améliorer le parcours des élèves en maintenant les bons résultats au brevet des collèges
- poursuivre la politique d'orientation
- préciser et développer le projet Vie Scolaire

Les objectifs spécifiques :

- connaissance et valorisation des différents patrimoines (de l'archéologie aux langues)
- exploitation de ces diverses richesses afin d'impulser :
l'instauration de relations apaisées au sein du collège en particulier en 5ème et 6ème ,
l'apprentissage de codes sociaux et d'un langage soutenu appropriés aux règles de vie du collège pour tous,
une dynamique collective et solidaire : apprendre à travailler et à construire ensemble autour d'actions communes scolaires et/ ou éducatives et/ ou culturelles

Les objectifs opérationnels :

- recherches documentaires, enquêtes, voyages sur différents sites pour appréhender la diversité du patrimoine, se l'approprier et mesurer l'importance des enjeux sur le devenir (scolaire et personnel) de chacun
- élaborer un contrat social propre à la vie du collège comportemental et langagier, présenté en langue littéraire française et autres langues , dont l'occitan.
- faciliter les apprentissages, scolaires et sociaux, et l'adaptation aux changements vécus lors du passage en 6ème par les élèves de CM2 et à plus long terme dans leur futur parcours scolaire.

PROJET EPS DU COLLEGE DE PIAN-SUR-GARONNE

A- LE CONTEXTE

1 - Caractéristiques de l'établissement

a) Présentation générale (voir début projet d'établissement)
b) Bilan scolaire: quelques chiffres (voir début projet d'établissement)

2- Caractéristiques de la population scolaire

-Elèves fragilisés par un climat familial souvent difficile (beaucoup d'instabilité),
-Manque d'ambition pour beaucoup,
-On note un manque de tolérance (vis-à-vis des élèves qui ont des difficultés sociales, des élèves "timides", des "bons" élèves en
classe, des "moins bons" en EPS …) donc un manque de respect se traduisant surtout par des agressions verbales,
-Elèves individualistes = l'adaptation au groupe pose problème, acceptent très mal la confrontation, le regard des autres…, peu
de partage (matériel en EPS par ex)
-Besoin de "se défouler", de "bouger", envie de "jouer"… acceptent difficilement la contrainte, l'échec et "l'effort intellectuel" (c'est-à-
dire l'effort dans la durée pour progresser…), veulent surtout se "faire plaisir",
-Consommateurs de l'Ecole,

3- Le projet d'établissement 2006-2011

Un groupe de pilotage s'est réuni régulièrement durant le premier trimestre 2006 pour réfléchir et proposer à la communauté éducative les grands axes prioritaires et les actions qui s'y rattachent.

3 orientations ont été retenues:
-Elever le niveau de formation de tous les élèves
    * Favoriser la réussite de chacun
-Education à la responsabilité et à la citoyenneté
    *Education citoyenne
    *Education à la santé et à l'environnement
-Ouverture culturelle

B- L'EPS AU COLLEGE

1 - Etat des lieux de l'EPS : rentrée 2011

a) Les enseignants

-Mme GENTELET : Professeur d'EPS : 13h + 3 h d'AS
-Mme LIBERT Sophie : Professeur d'EPS : 17h + 3h d'AS
-Mme CLAVERIE : TZR (dont AS)
-M DROUET : Stagiaire 18h

Rôles au sein de la communauté éducative en 2010
2 professeurs au Conseil d'Administration
2 professeurs principaux de classe de 5°

b) Les ressources et contraintes matérielles

Les installations sportives dans le collège

-Une halle couverte 32m x 18m : Isolation thermique et phonique depuis octobre 2009
-Un terrain extérieur 40m x 20m
-Une piste d'athlétisme de 80m terminée par un sautoir en longueur

Installation extérieure au collège (à 7' environ)

-Un terrain de football (terrain d'entraînement sans traçages)
-Un dojo (utilisation prévue à partir de janvier 2012)

Au niveau matériel

Besoin de renouveler régulièrement le petit matériel en raison des revêtements des terrains extérieur (goudron) et
intérieur qui usent prématurément ce petit matériel. Le gros matériel s'use également assez rapidement même si
des consignes précises (ne pas le traîner mais le porter) sont données par les enseignants.

Le problème de rangement a été résolu avec la réfection de la halle des sports : 2 réserves (dont 1 pour les
associations) ont été ajoutées au bâtiment.

Nous répondons maintenant à l'objectif du "savoir nager" en amenant tous les élèves de 6° à la piscine extérieure de Langon en mai
et juin (Aide financière de la Communauté de communes)

c) L'organisation de l'EPS

Les horaires d'EPS respectent ceux imposés par l'institution, à savoir 4h en 6° réparties en 2 séances de 2h, 3h en 5° réparties en 2
séquences de 1h30, 4° et 3° réparties en 1 séance de 2h et 1 séance d'1h.

Au niveau de l'organisation pédagogique,
-Essai d'alignement de 2 classes de même niveau (pour respecter au mieux la programmation « officielle ») mais avec l'augmentation des effectifs au collège, certaines « plages-horaires » comporteront 3 classes, certains chevauchements sont aussi à
prévoir. Le choix des APSA devra répondre au minimum aux IO (au moins une APSA par groupe d'activités N1 et N2 sur le
cursus collège), chaque classe de même niveau pratiquant les mêmes APSA.

Temps d'apprentissage,
-Découpage de l'année scolaire en 4 cycles de 8 semaines pour les 6°, 3 cycles pour les 5°, 4° et 3° (séquences longues), 2 cycles pour
les 4° et 3° (séquences courtes)
Le « cross des vignes » est organisé la semaine avant les vacances de la Toussaint. Toute la communauté éducative participe à cette manifestation. En 2011, nous allons proposer de banaliser celle-ci de 10h à 17h.

2- Les objectifs

a) Les textes de référence en EPS

Programme de l'enseignement de l'EPS : B.O spécial N°6 du 28/08/2008
Programme du cycle d'orientation (3°) : B.O N°10 du 15/10/1998

-L'EPS : 1 finalité, 3 objectifs

L'EPS a pour finalité de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

L'EPS vise chez tous les élèves:

-le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité

-l'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale

-l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive

-<u>Compétences à acquérir en EPS au collège</u>

Pour atteindre les visées éducatives, la maîtrise du socle commun et garantir une formation complète et équilibrée,
les contenus de l'enseignement de l'EPS s'organisent autour de 2 ensembles de compétences qui s'articulent et interagissent constamment dans la pratique : compétences propres à l'EPS et compétences
méthodologiques et sociales. *Voir B.O spécial N°6 du 28/08/2008*

b) Le projet d'établissement et les objectifs des orientations retenus en EPS

-<u>Elever le niveau de formation de tous les élèves</u>

-Réussite de chacun

<u>But</u>: Amener chaque élève, selon ses aptitudes et ses efforts, au plus haut niveau de formation et l'engager, après
sa sortie du collège, dans une voix de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle.

Objectifs de cette orientation retenus en EPS

*Aider les élèves en difficultés

-Maîtriser la langue par l'utilisation d'un vocabulaire spécifique

-Valoriser l'oral par la verbalisation de l'action par l'élève

-Utiliser les Itinéraires de découvertes comme outil de réussite: 2 enseignants participent

*Favoriser l'épanouissement individuel en proposant des espaces d'expression des « talents »
ou/et « des motivations »

-Participer à l'Association Sportive

-S'investir lors du cross des vignes selon ses capacités

<u>-Education à la responsabilité et à la citoyenneté</u>

-**Education citoyenne**

<u>But</u>: S'approprier et respecter les règles de vie communes et prendre conscience des droits et devoirs de chacun.
L'éducation citoyenne participe à l'élévation du niveau de formation de tous les élèves, tout en étant un aspect indispensable de l'éducation à la responsabilité. A noter que toutes les actions quotidiennes
participent à l'éducation citoyenne.

Objectifs de cette orientation retenus en EPS
*S'approprier les règles de vie commune
-Respecter les autres, l'environnement utilisé (halle, stade), le matériel prêté

*Renforcer la cohésion des classes et l'appartenance au collège
-Organiser le cross du collège (participation de toute la communauté éducative)
-Participer à l'Association Sportive
-Organisation d'un séjour « SKI » pour le niveau 5°

-Education à la santé et à l'environnement

But: Développer une attitude responsable vis-à-vis de sa propre santé et de l'environnement.

Objectifs de cette orientation retenus en EPS
*Développer une culture de la santé
-Par le biais des cours d'EPS et de l'Association Sportive du collège

-Agir en toute sécurité (vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres)
-Education à l'hygiène

-Ouverture culturelle

But: Eveiller la curiosité des élèves pour les arts, cultures étrangères et locales, au-delà des préjugés.

Objectifs de cette orientation retenus en EPS
-Accéder à la culture physique, sportive et artistique
-Histoire des Arts

c) Compétences générales retenues pour les différents cycles d'EPS au collège

6° Cycle d'adaptation

Au niveau « individuel »
-Soutenir l'attention et maintenir la vigilance face aux événements
-Respecter les consignes données
-Respecter les règles d'utilisation des équipements et les règles de sécurité
-Apprendre à vaincre sa peur (lors d'activités nouvelles ou à risque)
-Aller vers une autonomie d'organisation personnelle
-Evaluer sa propre réussite par rapport aux critères demandés

Au niveau des relations à autrui
-Avoir le respect de l'autre
-Accepter les décisions de l'arbitre et l'avis des autres
-Apprendre à observer pour évaluer
-Savoir gagner loyalement
-Accepter la défaite

Au niveau « interdisciplinarité »

-Observer les effets de l'effort sur le corps
-Apprendre à utiliser le vocabulaire approprié
-Se familiariser avec les règles d'hygiène de vie

5° 4° Cycle central

Au niveau « individuel »

-Soutenir l'attention et maintenir la vigilance face aux événements (les acquis sont insuffisants en 6°)
-Comprendre les consignes et adapter sa motricité en vue d'y apporter des réponses
-Respecter les règles d'utilisation des équipements et les règles de sécurité
-Devenir autonome dans leurs actions

Au niveau des relations à autrui

-Mettre en place des stratégies de groupe et s'entraider dans les apprentissages pour une réussite
-Comprendre et mettre en œuvre les conditions pour agir en toute sécurité
-Se déterminer au sein d'un groupe

Au niveau « interdisciplinarité »

-Comprendre les effets de l'effort sur le corps
-Utiliser le vocabulaire approprié
-Prendre conscience des transformations corporelles et y adopter une hygiène de vie appropriée

3° Cycle d'orientation

Au niveau « individuel »

-Apporter la réponse la plus pertinente à la consigne donnée
-Analyser son geste pour le rendre efficace
-Etre autonome

Au niveau des relations à autrui

-Approfondir les comportements d'entraide pour une réussite
-Prendre des responsabilités au sein d'un groupe

Au niveau « interdisciplinarité »

-Maîtriser sa motricité pour agir sur le monde extérieur

3 - Les APSA (activités physiques, sportives et artistiques)

a) Les APSA pratiquées au collège

Activités athlétiques:
-1/2 fond
-Relais, haies
-Saut : Multibond

Activités gymniques:
-Gymnastique artistique
-Acrosport

Activités physiques de combat:
-Lutte

Activités d'opposition duelle : les sports de raquette:
-Badminton

-Tennis de table

Activités de coopération et d'opposition: Sports collectifs
-Sports collectifs de petits terrains : Hand, basket, volley
-Sports collectifs de grands terrains : rugby

Activités physiques artistiques: -Danse

Activités physiques de pleine nature: -Course d'orientation

Activités de natation : -« Savoir-nager »

b) Programmation des activités par niveaux de classe prévue pour 2011

Celle-ci « sera » sans doute modifiée en fonction des alignements de classe prévus dans les emplois du temps

Les 8 groupes d'APSA

	Activités athlétiques	Activités aquatiques	Activités gymniques	Activités artistiques	Activités de combat	Sports de raquette	Sports collectifs	APPN
6°	**Mutibond**	**Natation**	**Sol Multi agrès**	**Danse**	**Lutte**	**Tennis de table**	**Handball**	**CO**
Temps effectif	**10**	**7**	**10**	**10**	**10**	**10**	**10**	**10**
5°	**½ fond**		**Sol Multi agrès**	**Danse**	**Lutte**		**Rugby Basket**	
Temps Effectif	**10**		**10**	**10**	**10**		**10**	
4°	**Haies Relais**		**Acrosport**			**Badminton**	**Handball Volley**	
Temps effectif	**10 10**		**10**			**10**	**10 10**	

3°	**½ fond Relais**		**Acrosport**			**Badminton**	**Basket Volley**	
Temps effectif	**10 10**		**10**			**10**	**10 10**	
Total Collège	**60**	**7**	**40**	**20**	**20**	**30**	**60**	**10**

NIVEAU 1

NIVEAU 2

b) Evaluation

Elles sont définies en commun :

6° et 5°

-Performance: 10 points
-Maîtrise de l'exécution : 10 points
-IPC: 10 points

4° et 3°

Déterminée par la circulaire de 87, concernant plus particulièrement l'évaluation des candidats au Brevet des Collèges

-1/3 performance
-1/3 Conduites motrice / Maîtrise de l'exécution
-1/3 Investissement- Participation- Progrès

4 - L'Association Sportive au collège

Le projet de l'Union Nationale du Sport Scolaire
L'UNSS a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives composantes de l'Education Physique et
sportive et l'apprentissage de la vie associative par les élèves.
Elle a également pour objet d'aider chaque élève à élaborer son projet personnel, lui permettre de vivre en harmonie avec l'école et
de s'insérer dans le tissu social de la cité.
Le projet de l'association sportive du collège est intégré au projet d'établissement. Il participe au projet de district UNSS n°11
(Sud Gironde)

Les intervenants
Président : M. CHICHE principal du collège
Secrétaire: Mme GENTELET Céline
Trésorière: Mme LIBERT Sophie
Professeurs d'EPS (animateurs) : Un professeur supplémentaire pour cette rentrée
Mme GENTELET anime le handball et Mme LIBERT l'activité gymnastique.
Mme CLAVERIE et M. DROUET, activités à définir en début d'année scolaire.

Les objectifs de l'AS
-Proposer des activités répondant aux souhaits des élèves, filles et garçons
-Proposer différents types de pratique : loisir et compétition

-Permettre aux élèves de rencontrer des équipes des collèges du district, du département et même de l'académie
-Favoriser l'engagement des élèves dans les formations de jeunes officiels
-Développer l'apprentissage de la responsabilité, de la citoyenneté
-Contribuer à la réussite de chaque élève : permettre à chacun de s'exprimer à son meilleur niveau et lui donner le goût d'une pratique
physique, sportive/ ou artistique continue.

Dynamiser l'AS…
-1 enseignant est présent lors des inscriptions des élèves de 6° un samedi matin en juin pour informer tous les parents des
objectifs et du fonctionnement de l'association sportive au sein du collège
-Ateliers EPS lors de la journée d'accueil des 6° un mercredi après-midi en juin
-Proposer une journée « portes-ouvertes » dès le 1° mercredi,
-Créer une dynamique le plus tôt possible en organisant une semaine « d'essai » entre 13h et 14h,
-Avoir des élèves-relais dans chaque classe pour donner les informations,
-Participer aux différentes tâches de l'Association (affichages…)
-Organiser une sortie en fin d'année

Les entraînements
L'AS se pratique en priorité le mercredi après-midi de 13h à 15h30 ou de 13h à 17h lorsque des déplacements sont programmés.
Le collège est situé en milieu rural et pour des raisons diverses (pas de transports scolaires, des parents indisponibles pour récupérer
leur enfant, autres activités culturelles ou sportives, devoirs…), des élèves ne peuvent pas pratiquer ce jour. Ainsi, des entraînements
entre 13h et 14h sont également organisés pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire à l'AS. Ainsi de nombreux élèves ne
pouvant pas pratiquer le mercredi, s'entraînent durant la pose méridienne. De plus, cette dynamique motive les élèves à réfléchir à
une possible "nouvelle" organisation (quand ils le peuvent) de leur semaine pour pouvoir venir aux entraînements de l'AS le mercredi
après-midi, l'année scolaire suivante.

Projet financier
Depuis quelques années, 5 municipalités versent chaque année une subvention.
L'Association participe aussi à la recherche de son financement (par la vente des calendriers)